

Convocation du 13 novembre 2023

« J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal le mardi 21 novembre 2023 à 18 heures à la salle du Conseil et des Mariages – 29 Contour de l'Eglise à Crochte. »

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 7 septembre 2023 ;
- Nouvelle adhésion SIDEN-SIAN commune de THIVENCELLES ;
- Signature de la Convention Territoriale Globale (C.T.G) pour les années 2024-2027 ;
- Création d'emplois d'agents recenseurs ;
- Achat d'un véhicule Service Technique ;
- Questions diverses

Etaient présents : MM. ALIBERT Francis, BLONDEEL Christophe, CHANCELIER Claire, COLAERT Stéphane, DECAD Stéphane, FOUCKE Angélique, LE CORRE Ludovic, LEDEIN Irène, LEMOYNE Geoffrey, PRUVOST Alicia, VERMERSCH Patrice.

Était excusé : M. MASINGUE Christian.

Etaient représentées par pouvoir : : Mme. DECOKER Laurence, M. MENEBOO Antoine.

Début de la séance à : 19h00

1) Approbation du procès-verbal du 7 septembre 2023

Monsieur Christophe BLONDEEL : il y a une petite anomalie au niveau du compte rendu sur son intervention Définition de petite parcelle « il peut y avoir des transactions de petites parcelles inférieures à 5 ha et d'une valeur inférieure à 1500 € sans passé par un notaire » est une information erronée ! Monsieur Blondeel informe que la notion de petite parcelle est nettement inférieure à 5 ha (0,5 ou 1 ha à vérifier). Par contre, l'information concernant le seuil de 1500€ est correcte et c'est le plus important.

Monsieur Blondeel demande de supprimer la notion de surface sur le compte rendu.

Monsieur Le Corre va réécouter l'enregistrement du précédent conseil municipal pour vérifier l'information.

[Vote à l'unanimité après modification proposé par Monsieur Christophe BLONDEEL](#)

2) Nouvelles adhésion SIDEN-SIAN

[Vote à l'unanimité](#)

3) Signature CTG pour les années 2024-2027

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération et demande à Monsieur Le CORRE Ludovic de bien vouloir donner des explications sur le sujet : Cette convention avait été signée pour la période de 2019 à 2023.

Elle permet de toucher ce qui s'appelait auparavant les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) et qui ont été remplacés par la CAF par la Convention Territoriale Globale (CTG). L'adhésion permettra de bénéficier des aides de la CAF pour les centres aérés et le périscolaire. De plus, si les 40 communes de La CCHF signent la

convention, cela permettra à la CCHF de mener des travaux pour le relais des assistantes maternelles, des projets comme les centres aérés des ados, etc...

La signature du CTG par les 40 communes doit avoir lieu le 18 décembre 2023 à la CCHF cependant, elles doivent toutes préalablement délibérer sur le sujet.

Vote à l'unanimité

4) Créations emplois d'agents recenseurs

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Afin de réaliser cette opération, il faudra recruter 2 agents contractuels.

Ces agents seront rémunérés au forfait : 400 € (formation – tournée reconnaissance – collecte)

Le montant de la dotation INSEE est de 1238 € répartie en 3 agents (Mme Anne Sophie GLACET coordonnateur 400 € - 838 € répartis pour les 2 agents recenseurs : Mmes Delphine TURCK et Sylvie BARBIER).

Vote à l'unanimité

5) Achat véhicule pour les services techniques

Monsieur le Maire fait lecture du projet de la délibération et explique les besoins en ce qui concerne l'achat de ce véhicule pour les services techniques : y a-t-il des questions, interrogations ou des objections concernant l'achat du véhicule et sa remorque ?

Madame LEDEIN Irène : « Est-ce que c'est pour remplacer le tracteur ? »

Monsieur le Maire : « Non, le véhicule et sa remorque permettront d'aller jusqu'à la déchetterie, à la CCHF pour chercher du matériel.... L'ancienne remorque dans son état actuel ne permet plus de rouler sur la départementale, pour l'utilisation en intérieur commune avec le tracteur cela fonctionne »

Monsieur VERMERSCH Patrice : « Est ce qu'il ne serait pas plus utile de prendre un camion benne ? »

Monsieur le Maire : « Dans la gamme de prix qui nous convient (prévu au budget investissement), je n'ai pas trouvé en France (par l'intermédiaire d'un garage) un camion benne en bon état.

A l'étranger, il est possible d'en trouver dans nos prix, toutefois cela ne passera pas au niveau du control technique ».

Madame LEDEIN Irène : « Est ce qu'il ne faudrait pas plutôt prendre une petite estafette pour éviter de devoir toujours atteler la remorque pour aller chercher des choses ? C'est contraignant pour les employés ! »

Monsieur le Maire : « il faut savoir que l'on ne roule pas toujours avec la remorque ! D'autre part, il faut également prendre en considération le fait que dans le cadre du plan communal de sauvegarde, il n'y actuellement pas de véhicule municipal pour se déplacer avec le gyrophare et le méga phone. Le véhicule servirait également pour cela ».

Monsieur VERMERSCH Patrice : « le véhicule est très intéressant et il en faut un ! Cependant, pour l'utilité que Michel en fera, est ce qu'il ne serait pas judicieux d'étudier la possibilité de prendre un véhicule en

location longue durée pour éviter les frais d'entretien, le contrôle technique obligatoire tous les ans pour les véhicules professionnels, etc... Attention je n'ai aucune idée du prix de revient et je n'ai pas le temps de le faire et je sais que cela prend du temps de réaliser ce type de démarche »

Monsieur le Maire : « je n'ai pas étudié cela et je vais en profiter pour répondre aux questions posées par message par Madame Laurence DECOKER qui a donné pouvoir à Alicia. ».

Questions de Madame Laurence DECOKER : « Y a-t-il une étude sur un véhicule de location ? ».

Monsieur le Maire : « Non ».

Madame Laurence DECOKER : « Y a-t-il une remise de prix pour un véhicule électrique ? »

Monsieur le Maire : « En raison du coût important d'un véhicule électrique et du projet de construction de la salle municipal que nous devons mener, il ne paraît pas cohérent de s'endetter en investissant dans ce type de véhicule. »

Monsieur LE CORRE Ludovic : « l'investissement important pour un véhicule électrique à la vue du peu de km qui seront parcourus par Michel et le coût de l'électricité ne serait pas rentable. Pour une voiture en location, si la ligne budgétaire est de 10000 €, le véhicule pourra être loué pendant seulement 2 ans car il faut compter environ 500 € par mois pour les professionnels ».

Madame Laurence Decoker :

- Quel est le modèle nécessaire adapté à la commune ?
- Quel est la liste des besoins ?
- Qui serait habilité à l'utiliser ?
-

Monsieur le Maire : « l'employé des services techniques et toutes personnes en charge du Plan Communal de Sauvegarde qui doivent avoir de la mobilité »

Madame Laurence Decoker :

« Quel est le coût budgétaire annuel avec assurance ? »

Monsieur le Maire : « pour l'assurance le devis Groupama est de 296,58 €/TTC par an, sachant que je fais bénéficier la commune de mon bonus 50% + 15 % en effet les Maires peuvent le faire. »

Monsieur Stéphane DECAD : « Le véhicule sera-t-il utilisé tous les jours ?

Monsieur le Maire : « Presque tous les jours – mais pas avec la remorque »

Question de Madame Laurence Decoker : « Quel Coût pour le carburant et l'entretien ? »

Monsieur le Maire : « Il y a un entretien annuel comme pour les tondeuses, débroussailleuses et un contrôle technique. Pour le carburant, c'est difficile à évaluer car cela dépend du nombre de KM et du coût du carburant. De plus, il faut savoir que la distribution a été faite récemment.

Le véhicule sera acheté en garage pour bénéficier d'un minimum de garanties. »

Question de Madame Laurence Decoker : « l'option location est-elle étudiée ? »

Monsieur le Maire : « Non, mais Monsieur LE CORRE y a répondu précédemment. »

Monsieur Christophe BLONDEEL : « y a-t-il le même type de véhicule en version essence ? »

Monsieur le Maire : « non, il n'y en avait pas. Il y avait 4 véhicules au garage qui correspondaient à nos besoins et au niveau du rapport qualité prix, l'Opel combo cargo était le moins cher ».

Question de Madame Laurence Decoker : « L'option électrique est-elle étudiée ? »

Monsieur le Maire : « j'aimerais bien, pour l'instant c'est un doux rêve, mais la commune n'a pas 50 000 € à mettre sur la table pour ce genre d'achat actuellement. »

Monsieur le Maire à Madame Alicia PRUVOST : « Est-ce que j'ai répondu à toutes les questions de Madame Laurence DECOKER ? ».

Madame Alicia PRUVOST : « oui ».

Monsieur le Maire : « Vous n'êtes pas sans ignorer les besoins de la commune et j'en ai marre de transporter des barrières et tout autres matériels ou de faire les courses chez les fournisseurs avec mon véhicule personnel. Pour votre complète information, cela fait 3 ans que Monsieur VERMEESCH Patrice transporte de l'essence et du gasoil dans son véhicule personnel. Monsieur CAGNIART en a fait également beaucoup. ».

Vote pour l'achat du véhicule Opel Combo Cargo et sa remorque (devis présenté)

Vote à l'unanimité

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire prend la parole :

J'ai eu un retour des domaines suite à la demande de rétrocession à la famille Blondeel du chemin rural n°5 - logen houck - section B – emprise 768m².

Les domaines évaluent la parcelle communale au tarif de 1.5 € le m² x 768 m² soit à une valeur arrondie de 1150 € HT sous réserve d'arpentage avec marge d'appréciation de 15%.

La valeur vénale minimum de vente sans justification est de 978 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil de vendre ladite parcelle à la famille Blondeel pour un montant de 978 €, sachant que le terrain n'a jamais été entretenu par la commune et qu'il n'avait pas connaissance de ce terrain avant la requête de Monsieur BLONDEEL Christophe lors du précédent conseil municipal.

Cette transaction rentrerait dans le cadre du remembrement et de ce fait, il n'y aura aucun frais de notaire.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Christophe BLONDEEL s'il est toujours acquéreur de la parcelle en question. Après réponse favorable de Monsieur Christophe BLONDEEL, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour mettre cette transaction à l'ordre du jour dans le cadre de la délibération.

Vote à l'unanimité pour la vente de la parcelle (Monsieur Christophe BLONDEEL ne participas pas au vote)

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 21 novembre 2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la 2^e visite du CDG ayant pour but : contrôle de la restauration scolaire – analyse de la qualité des repas – contrôle du fonctionnement de la cantine - échanges avec les employés.

Remarques du CDG :

Madame Sylvie BARBIER travaille seule les mercredis dans la salle des sports.

Solution proposée : l'employé des services technique ira porter ses vêtements de travail vers à 15H00 afin de faire un contrôle physique au milieu du temps de travail de Madame BARBIER, pour matérialiser la visite une feuille de présence sera établie de façon à avoir une bonne traçabilité.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'investir sur le remplacement des bancs (3) dans la commune et souhaiterais également mettre en lieu et place de la petite haie des potelets (devant les logements route du collège en face de la pâture).

Les bancs seront achetés pour remplacer ceux qui sont les plus vétustes.

Le tarif est d'environ 1 250 € pour 3 bancs y compris le traitement anti corrosion.

La commission travaux sera chargée de définir les lieux où seront installés les nouveaux bancs.

En ce qui concerne les potelets se sera pour sécuriser au niveau du logement, anciennement Monsieur BOL. Donc, Retrait de la haie rouge qui est tout le temps sale, mise en place d'enrobé et installation de potelet type cadix.

[Accord à l'unanimité du conseil municipal pour l'achat de 3 bancs + 14 potelets](#)

Informations diverses

La Mairie a fait l'acquisition de 10 panneaux de signalisation route fermée et inondation 132€ TTC.

Lors du dernier conseil d'école, il a été demandé d'installer de la vitrophanie (sécurisation anti intrusion).
Coût d'achat : 288€ TTC

Un exercice incendie a été réalisé le 6 novembre 2023 avec les pompiers de Pitgam. Le but était de montrer aux enseignants qu'ils n'avaient pas forcément les bons réflexes. Le constat est le suivant, il y a beaucoup de choses à revoir en ce qui concerne le corps enseignant (sortir de la zone de confort en faisant plusieurs scénarios en ce qui concerne l'incendie), la mairie doit revoir certains points de sécurité.

Les pompiers étaient ravis de l'exercice grandeur nature, cela a été très instructif pour eux également.

Le 7 décembre 2023, j'ai rendez-vous avec le sous-préfet dans le cadre du projet de la nouvelle salle communal. Le but est de pouvoir profiter des subventions DETR et DSIL. De plus, le rendez-vous sera l'occasion également de parler du problème d'inondation récurrent de la Gauwe Straete ou Monsieur CAGNIART est dans l'eau 3 à 4 fois par an du fait de l'absence totale d'entretien par la SNCF.

Concernant la future salle communale :

- Prêt Bancaire : Monsieur le Maire et la secrétaire de Mairie ont rencontré la caisse d'épargne pour savoir s'il suivrait la commune dans le cadre du projet de construction de la salle communale, réponse favorable verbalement. La commune est éligible à un prêt à hauteur de 300 000 € à 4.5% (taux variable sur 20 ans) ou 5% (taux fixe sur 15 ans). A ce jour, avec les subventions auxquelles la commune pourrait prétendre, une telle somme ne serait pas nécessaire. Toutefois, le Maître d'œuvre n'ayant pas encore travaillé sur le sujet, on pourrait finalement avoir besoin de cette somme. Montant prévisionnel du projet 1 050 000 €.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 21 novembre 2023

Dans le cadre de ce projet, la commune demandera à la caisse d'épargne une ligne de trésorerie pendant 12 mois (jusqu'à 100 000 €) afin de pouvoir rémunérer les différents intervenants sur le projet (Architecte, entreprises, etc...) en attendant de pouvoir bénéficier des subventions. Le montant de la ligne de trésorerie sera ajusté au fil des mois suivant les besoins.

- Etude de sol du terrain : l'étude de sol démontre que la commune n'est pas contrainte de devoir réaliser des fondations spéciales.
- Monsieur le Maire informe qu'il va lancer prochainement le marché public pour le Maître d'œuvre (Architecte).

Monsieur le Maire informe qu'un nouveau contrat PEC débutera mi-janvier 2024.

Le 20 novembre 2023, Monsieur Le Maire a assisté à une réunion voirie :

- L'Abbedie Straete a été refaite (partie très abimée ou il y avait des trous de plus de 30 cm)
- Sécurisation de la sortie du village (Meuninck Straete vers Steene). Création d'un trottoir le long du virage afin que l'eau soit guidée vers le wateringue en cas d'inondations) cela doit être encore voté en réunion communautaire.

Courrier du Département : le Département va débuter prochainement et sur plusieurs années, une campagne de remplacement des panneaux de jalonnement qui se sont effacés ou dégradés avec le temps.

Monsieur le Maire informe qu'une réunion d'information se tiendra en mairie le 30 novembre 2023 : Présentation des projections 2030 -2050 à la CCHF sur les projets environnementaux - économies d'énergies - géothermie – méthanisation – panneaux solaires – etc...

Le but est de permettre à tous, habitants, agriculteurs et industriels d'avoir la possibilité de réaliser tous ces types de projets dans la cadre de la loi.

Salle des sports : Monsieur le Maire a validé un devis concernant une dépenses de 2000 € non reprise par l'assurance (pour éviter d'être radié car déjà 2 sinistres couverts par l'assurance cette année) pour remplacer toutes les couvertines de rives qui ont disparus lors de la dernière grosse tempête.

Monsieur Ludovic LE CORRE

Marché de Noël : Le CMJ organisera comme l'année dernière une collecte de jouets. Celle-ci se déroulera pendant les 2 jours du marché de Noël et le secours populaires sera présent le dimanche à 17H00 pour une cérémonie officielle de remise des jouets par le CMJ.

Compte rendu de la 1^{ère} réunion avec les actions décidées par les enfants a été envoyé au conseil. Il est prévu :

- Construction d'hôtel à insectes
- Collecte des jouets au marché de Noël
- Tournoi de foot au city stade
- Nettoyons la nature
- Fleurissement/embellissement de la commune
- Parcours du cœur avec les aînés

Projet/informations concernant l'école Marcel AYME :

- La kermesse de l'école aura lieu le 29 juin 2024 (idem que l'année dernière)
- Organisation de la semaine olympique du 2 au 6 avril 2024

Visite de la cuisine centrale du prestataire en charge des repas de la cantine (API) :

Les produits sont achetés bruts auprès des producteurs locaux. Les légumes sont préparés et transformés sur place puis conditionnés dans les chambres froides. Dans l'entreprise, une centaine de personnes y travaillent en permanence dont une trentaine de livreurs qui partent à toute heure pour livrer leurs repas dans tout le département. L'impression générale de cette visite nous donne un sentiment de confiance envers l'entreprise.

Monsieur Ludovic LE CORRE informe le conseil de la vente de sa maison et partira en début d'année prochaine pour habiter sur Malo Les Bains. A la demande de Monsieur le Maire, il continuera d'exercer ses missions d'adjoint jusqu'à la fin de son mandat.

Monsieur Geoffrey LEMOYNE.

Evènements qui se sont passés depuis le dernier conseil municipal :

- Fête d'halloween de la Tiote Mouss Tach : 27 octobre 2023

L'évènement s'est globalement bien déroulé. Le lieu a été modifié par rapport à l'année dernière (dans la salle communale au lieu de la salle des sports) à la demande de Fred (organisateur):

- Meilleure visibilité depuis la route du collège
- Facilités pour décorer la salle (elle est beaucoup moins grande)
- Plus convivial

- Fête de la St Martin + concours de betteraves : 9 novembre 2023

En raison du temps catastrophique (pluies diluviennes toute la journée), il y avait beaucoup moins de monde que d'habitude pour cet évènement.

Le cortège constitué d'environ 80 habitants, d'une trentaine de musiciens de l'harmonie de Bollezeele, de Saint Martin et de son âne ont défilé dans un parcours qui avaient été rallongé pour emprunter les rues des Primevères, des Primulas et des Hibiscus. Finalement, en raison d'une grosse averse survenue en cours du défilé nous ne sommes pas passé par la rue des hibiscus car les musiciens devaient protéger leur matériel et l'ensemble du cortège souhaitait se mettre à l'abri.

Concernant le concours de betteraves, il y a eu environ 25 participants. Les enfants été très content d'exposer leurs œuvres.

- Cérémonie du 11 Novembre :

Une dizaine d'élèves de l'école Marcel AYME accompagnés par la directrice de l'école, de leur(s) parent(s) et les membres du conseil municipal des jeunes ont répondu présent lors de cette cérémonie commémorative qui s'est bien déroulée.

- Brocante en salle association 2 rayons 2 soleils : 12 Novembre 2023

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 21 novembre 2023

Moins d'exposants que d'habitude. Certaines personnes dénoncent le fait qu'il n'y avait pas de chauffage dans la salle l'année dernière. D'autres relativisent en constatant qu'il y a généralement de moins en moins de personnes intéressées pour exposer dans les brocantes en salle peu importe la commune.

- Réception des médaillés du travail et distinction exceptionnelle des assistantes maternelles : 19 Novembre 2023

Pour les médailles du travail, il y avait 6 récipiendaires (3 présents).

Pour les assistantes maternelles, il y avait 6 récipiendaires : (5 présentes).

Cette cérémonie s'est très bien déroulée, les assistantes maternelles étaient particulièrement ravies d'avoir été exceptionnellement mises à l'honneur car leur cadre d'emploi ne permet pas de prétendre à une médaille de travail.

Discours de Monsieur le Maire sur l'importance des services à la petite enfance.

Prochains événements :

- ✓ Marché de Noël : 9 et 10 décembre

Cet évènement sera organisé par l'atelier de Vincent (Menuisier récemment installé sur la commune) en collaboration avec la municipalité. Ce Monsieur a organisé pendant plusieurs années le marché de Noël de Ghyvelde. A cet effet, il jouit d'une certaine notoriété dans le milieu et surtout, il dispose d'énormément de moyens matériels (décors bois, décors lumineux, ...), de nombreuses personnes prêtes à l'aider, d'un grand réseau d'artisans, d'artistes et de nombreux contacts sur les réseaux sociaux.

Comme l'a annoncé Monsieur Le Corre Ludovic, le CMJ sera présent ce weekend-là pour renouveler l'opération de collecte des jouets au profit du secours populaire. Un concours de dessins sur le thème de Noël sera également organisé par la municipalité à la demande des élus du CMJ. Les APE de la commune (collège et école) seront présentes pour tenir des stands.

- ✓ Noël des Aînés et des employés communaux :

Les dates qui ont été communiqués par mail sont erronées. En effet, il faut décaler d'une semaine ces 2 évènements qui auront lieux le vendredi 22 décembre à 18H15 pour le Noël des employés communaux et le samedi 23 décembre à 11H00 pour le Noël des aînés.

- ✓ Désherbage de la bibliothèque :

Lors du dernier conseil municipal, j'avais demandé l'autorisation du conseil pour procéder au désherbage de la bibliothèque. Après de nombreuses heures de mobilisations, une vingtaine de cartons de livres ont été retirés des collections. La disposition du mobilier a été retravaillée de manière à avoir des étagères rectilignes, les espaces ont été réorganisés et l'accès à la porte menant directement à la salle des aînés (sans passer par les toilettes) a été libéré.

Cela permet de pouvoir créer des animations comme l'atelier fabrique ton goûter d'halloween qui a été organisé par Madame Laurence DECOKER accompagnée par Delphine et Amandine le 31 octobre 2023.

✓ Mise en place de permanences pour les élèves de l'école :

A la demande de Madame VICHERY et des enseignantes de l'école Marcel AYME, des permanences de bibliothèque pendant le temps scolaire ont été mises en place. Celles-ci sont assurées actuellement par 3 bénévoles (Angélique FOUCHE, Francis ALIBERT et Delphine DECAD) le lundi après-midi (1 semaine sur 2) hors vacances scolaires.

Monsieur Francis ALIBERT :

Constate qu'il y avait seulement 12° dans la bibliothèque lors de la dernière ouverture du site dans le cadre scolaire. La mairie n'avait pas connaissance des jours d'occupations de la bibliothèque dans le cadre scolaire. Monsieur LEMOYNE Geoffrey se chargera de transmettre le planning d'occupation exceptionnel de la bibliothèque pour éviter que le problème ne se reproduise.

Concernant les intempéries (inondations), est ce qu'il est prévu d'agrandir le collecteur d'eaux pluviales de la Meuninck Straete (côté Steene) afin d'éviter les problèmes d'inondations ? Il y a d'ailleurs le même problème de l'autre côté de la Meuninck Straete. Y a-t-il des interventions prévues par la CCHF en prévision des futures inondations.

Monsieur le Maire répond : rien prévu par la CCHF en prévision des inondations. Il mène juste une réflexion sur le faucardage qui a été fait trop tardivement et sur les têtes de ponts qui étaient obstruées.

Information : une personne d'une association SOS DESTRESS de Hoymille est susceptible de venir faire des cours de DOING sur Crochte sous réserve de l'accord de la commune. Le DOING est un terme japonais pour désigner un ensemble de travail corporel physique et mental alliant posture, mouvement et étirement auto shiatsu respiration et relaxation.

Monsieur le Maire invite cette personne à venir présenter son projet en mairie.

Monsieur Patrice VERMERSCH

Marché de Noël : mise en place du plancher à partir du jeudi 7 décembre 17h00 et retrait le lundi 11 décembre 2023 au matin.

L'association 2 rayons 2 soleils sera présente pour aider.

Pour éviter le démontage le lundi matin, voir s'il ne serait pas possible de demander à l'atelier de Vincent de profiter de la présence des personnes qui viennent l'aider pour démonter dès le dimanche soir car le lundi Michel est seul avec 3 bénévoles de l'association 2 rayons 2 soleils.

Concernant l'entretien des têtes de pont des fossés, certains agriculteurs n'ont pas joué le jeu et de ce fait Monsieur le Maire a dû faire intervenir la CCHF pour réaliser cet entretien aux frais de la commune.

L'éclairage contour de l'église a été réparé (mauvaise programmation). Voir si le problème ne viendrait pas des multiples coupures de courant qu'il y eu avant le problème d'éclairage.

Remerciement à la famille LEDEIN pour avoir abattu gracieusement les arbres qui menaçaient de tomber dans le parc du Looweg.

Monsieur Stéphane DECAD :

Il faudrait contrôler les évacuations des eaux pluviales de la rue de l'église et prévoir le nettoyage du fossé qui récolte toutes les eaux de pluies et qui est situé en plein champs.

Monsieur le Maire : le fossé au milieu du champ n'a pas été entretenu depuis 30 ans, le problème, est que dans ce cas de figure, le nettoyage est à la charge de l'agriculteur (info confirmée par la CCHF et les Wateringues). De plus, la canalisation de l'OTAN passe sous ce fossé. De ce fait, pour un curage il faut demander de nombreuses autorisations et prendre les précautions d'usages.

Monsieur Christophe BLONDEEL :

Par rapport aux inondations, le mail énumérant la liste des pompes en panne interpelle énormément.

Monsieur le Maire précise qu'il y a eu 30 ans de laxisme sur l'entretien des pompes et aujourd'hui la remise en état de celles-ci se chiffre à plus d'un million d'euros.

Concernant le curage des fossés, en plus de celui concernant la Paradis Straete qui doit être terminé, y-en-a-t-il d'autres qui doivent encore réalisés ?

Monsieur le Maire précise qu'il y en a un au niveau de la Gauwe Straete « environ 100 m ». Le problème récurrent est l'évacuation des boues qui coute plus cher que l'entretien.

Idéalement, il faudrait entretenir les fossés dans leur intégralité, toutefois l'enveloppe budgétaire allouée à l'entretien est beaucoup trop faible pour cela. C'est pourquoi, une réunion sera organisée vers le mois de février en présence de M. BECUWE, M. BLONDEEL et M. LAFORCE dans le but d'étudier les endroits où pourront être disposées les boues.

A ce jour de nombreuses interventions ont été réalisé dans l'urgence sur des petits morceaux de fossés.

La Polinckhove Straete a quant à elle été réalisée en bonne partie : curage et nettoyage des réseaux sous la route.

Monsieur BLONDEEL et MADAME LEDEIN confirment que le curage doit être fait dans toute la longueur pour que l'évacuation des eaux soient efficace notamment lorsqu'il y a des intempéries.

Monsieur BLONDEEL affirme que le faucardage a été réalisé trop tard cette année. En effet, l'herbe n'a pas le temps de se décomposer.

Monsieur le Maire confirme ce constat et informe qu'actuellement la CCHF mène une réflexion globale sur le sujet.

Elle projette de réaliser les faucardages des fossés uniquement côté route (pour le côté sécuritaire) et de laisser la végétalisation côté champ pour éviter les effondrements des talus.

L'objectif est de réaliser l'entretien des fossés, prioritaire, sur la mise en place des cailloux sur les chemins.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 21 novembre 2023

Monsieur Christophe BLONDEEL demande que le compte rendu soit diffusé plus vite afin de pouvoir vérifier celui-ci quand la mémoire est encore fraîche.

Monsieur le Maire précise qu'il est dépendant du retour du secrétaire de séance qui fait ce qu'il peut. Mais sachant que tout a chacun peut être secrétaire de séance.

Madame Alicia PRUVOST Informe les conseillés que lors de sa dernière visite dans le cadre médical chez Monsieur Christian MASINGUE, ce dernier a souhaité passer ses salutations au conseil municipal. Les membre du Conseil Municipal remercie Christian et lui souhaite un prompt rétablissement.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la prochaine réunion de conseil sera le mardi 12 décembre à 19h00.

Fin de séance 21H25

Le Maire
Stéphane COLAERT

Le Secrétaire
Geoffrey LEMOYNE